

SOLIDARITÉ UKRAINE

Chabottes
m a i r i e

11 MARS 2022

NEWSLETTER N°14

SOLIDARITE UKRAINE

La solidarité avec l'Ukraine s'organise sur notre territoire :

1- Dons en nature :

La commune assure une collecte des dons (apport en mairie) uniquement les produits figurant sur la liste ci-dessous :

Logistique

Lits de camp
Sacs de couchage
Couvertures de survie
Matériel électrique (projecteurs,
lumières, Rallonges, générateurs)

Hygiène

Gels et savons corps
Dentifrices
Brosses à dents
Couches et lait maternisé
Rasoirs
Mousses à raser
Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique
Masques chirurgicaux
Matériel de suture
Blouses médicales
Bandages élastiques
Garrots
Lecteurs à glycémie
Pansements hémostatiques
Pansements
Solutions antiseptiques
Matériel médical respirateur, défibrillateur

Attention : la collecte de médicaments, de vêtements et de nourriture est exclue. La communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar se chargera de récupérer dans chaque mairie les dons pour les centraliser et les acheminer jusqu'à Nice.

La date de fin de collecte est le Vendredi 18 mars 2022

2 – Dons en numéraire :

La Protection civile :

La protection civile a ouvert un compte pour faire des dons. Ils peuvent être fait en ligne sur le site de la fédération de la protection civile <https://don.protection-civile.org/soutenir> ou par virement sur le compte de la fédération :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 – BIC : CMCIFR2A
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) :

Il est également possible de faire un don à l'UNICEF dont les équipes sont mobilisées en Ukraine pour répondre à l'urgence des besoins des enfants. Des dons peuvent être fait en ligne (<https://www.unicef.fr/article/l-aide-humanitaire-d-urgence-de-l-unicef-pour-les-enfants-d-ukraine>) ou par virement :

IBAN :FR10 2004 1000 0119 9217 6P02 037– BIC : PSSTFRPPPAR
Titulaire : Comité Français pour l'Unicef 3 rue Duguay Trouin 75 006 Paris

3 - Accueil des ressortissants ukrainiens déplacés :

Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Les particuliers souhaitant accueillir ou accompagner des Ukrainiens doivent donc se signaler sur cette plateforme, qui recense les partenaires associatifs « de confiance », connus de l'Etat, dans un contexte où des initiatives de tous ordres pourraient se développer.

Le Maire, Roland AYMERICH

